



PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Pommes de terre farcies

Prenez des pommes de terre d'égale grosseur. Creusez-les de manière que l'entrée du trou soit plus petite que le fond, et remplissez-les d'une farce préparée avec des viandes crues ou cuites, hachées avec du lard, du persil, du poivre, un peu de sel. Faites fondre du beurre ou de la graisse dans un plat allant au feu; rangez les pommes de terre les unes à côté des autres, et mettez au four. Lorsque les pommes de terre sont cuites et bien dorées, servez dans le plat même.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

Bonne recette pour servir des œufs avec du pain rôt

Faire rôtir des morceaux de pain et les beurrer ensuite. Mettre dans le plat prêt à servir. Faites une bonne sauce blanche, puis arrosez-les. Faites cuire 3 ou 4 œufs frais durs, et puis à l'aide d'une passoire les répandre sur les rôtis. Mettez le tout dans le fourneau et faites chauffer deux ou trois minutes. On sert chaud.

Dans le Domaine de la Coopération

La coopération est plus que jamais à l'affiche au département de l'Agriculture. Dans la province, et à la Coopérative Fédérée plus que partout ailleurs, on observe avec un intérêt intense les efforts déployés par l'honorable M. Perron pour développer les institutions coopératives existantes et en créer de nouvelles partout où le besoin s'en fait sentir.

On sait qu'un comité, composé de représentants de toutes les classes, a été formé pour étudier les modifications qui pourraient être apportées à la loi actuelle pour intensifier le mouvement coopératif en province de Québec. Ce comité a tenu plusieurs séances à Québec et à Montréal et a travaillé de concert avec les experts du gouvernement. Des suggestions lui ont été faites par plusieurs personnes. D'autres ont préféré se tenir sur la clôture, afin d'être en meilleure posture pour critiquer le projet auquel on s'arrêtera, quel qu'il soit. La critique, il y a des gens dont ça paraît être la vocation particulière. Au lieu d'aider à construire, ils s'appliquent à trouver les moyens de détruire, ou au moins de mettre des bâtons dans les roues. On dirait qu'ils ont un certain plaisir à chercher des petites bêtes, des imperfections à toute œuvre qui n'est pas de leur conception. L'honorable M. Perron n'est pas homme à se laisser arrêter pour si peu. Il a promis une nouvelle loi de coopération et il tiendra parole, on peut en être sûr. La nouvelle législation sera basée sur le résultat des études faites par le comité de coopération, qui demain fera rapport au Conseil d'Agriculture.

Nous attendons avec pleine confiance ce projet de loi, sachant bien que l'honorable M. Perron veut que la Coopérative Fédérée vive et se maintienne.

Ainsi sera réalisée l'une des promesses, et non des moins importantes, contenues dans le programme qu'élaborait l'honorable M. Perron en prenant charge du Département de l'Agriculture.

RÉUNION GÉNÉRALE DES AGRONOMES

Au début du mois de janvier, l'honorable M. Perron réunira tous les agronomes de la province, pour discuter avec eux son programme et préparer le travail de l'année prochaine.

C'est la politique de M. Perron de consulter les compétences et de s'assurer ainsi le concours actif, empressé, de tous ceux qui viennent en contact avec lui.

UNE COOPÉRATIVE AVICOLE POUR LES COMTÉS DE BEAUCE ET DE DORCHESTER

Une autre initiative du Ministère de l'Agriculture, c'est la fondation d'un centre important d'incubation dans Dorchester. Il s'agit d'une entreprise de vaste envergure. Il existe déjà un important comptoir avicole à Scott, mais l'aviculture se développe de façon considérable dans Dorchester et Beauce et le gouvernement veut seconder les efforts des éleveurs de volailles.

Depuis quelques années, la région a été dotée d'incubateurs d'une capacité de 15,000 à 20,000 poussins; celui que l'on installera sera en mesure de fournir 40,000 poussins.

La nouvelle coopérative veut s'organiser pour fournir 150,000 à 160,000 poussins. Elle fera l'incubation pour ses membres ou leur fournira les œufs nécessaires.

L'aviculture promet de devenir une des meilleurs sources de revenus pour les cultivateurs. Les aviculteurs ont, grâce à la Coopérative Fédérée, un excellent marché pour écouler leurs produits.

Le nouveau poste d'incubation sera tout probablement installé à St-Anselme, où l'aviculture est déjà florissante. Cette paroisse n'est située qu'à 16 milles de Québec et a l'avantage d'être desservie par deux lignes de chemin de fer, le Québec Central et le Transcontinental. De toutes les parties de Dorchester et de Beauce, l'expédition des œufs et des poussins sera donc très facile.

L'installation du poste d'incubation coûtera une dizaine de mille piastres. Le gouvernement accordera un subside de \$5,000, à condition que les cultivateurs paient un égal montant.

Chaque membre de la coopérative s'inscrira pour \$60. Quarante-deux cultivateurs se sont déjà inscrits; le nombre des membres de la nouvelle coopérative sera bientôt porté à cent.

M. J.-E. Fortin, député de Beauce, travaille activement à l'exécution

tion du projet, de concert avec l'hon. M. Ouellet, les agronomes et l'inspecteur avicole.

C'est bien l'intention du gouvernement de ne rien négliger pour développer l'aviculture dans la province.

LES PRODUCTEURS DE LIN EN DÉLÉGATION CHEZ L'HONORABLE M. PERRON.—ILS RENCONTRERONT DEMAIN LE MINISTRE ET LE SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE.—UNIFORMISATION DE LA PRODUCTION.—RÉDUCTION DU COUT DE PRODUCTION.—STABILISATION DU MARCHÉ.

Une délégation de la Coopérative des producteurs de Lin de Soulanges et Vaudreuil ira rencontrer l'hon. M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, et son sous-ministre, M. J.-Antonio Grenier, aux bureaux du ministre de l'Agriculture, à Montréal, demain. Les producteurs de lin ont une importante requête à soumettre à M. Perron.

La Coopérative des producteurs de lin de Vaudreuil et Soulanges a été fondée le printemps dernier avec un capital de \$8,400. Elle est composée de 84 membres qui ont souscrit chacun \$100. Un montant de \$2,800 a été payé comptant.

Au cours de l'été, un vaste entrepôt a été construit au coût de plus de \$6,000. Il a été aménagé de la façon la plus moderne et on a procédé à l'installation de 12 brayeuses mécaniques. Six de ces machines ont déjà été fournies par le gouvernement fédéral.

Le gouvernement provincial a aussi fait sa part pour aider la coopérative en donnant gratuitement aux membres une partie de la semence de 1929.

Les comités de Soulanges et Vaudreuil se sont toujours spécialisés dans la culture du lin. Avant l'organisation de la coopérative, ces comités trouvaient déjà profit à produire le lin pour la filasse, l'étope, ainsi que la graine. Mais ils se rendaient compte qu'ils pouvaient encore améliorer leur culture et la rendre plus payante. En se groupant, les membres de la coopérative n'ont pas voulu étendre tout d'abord le champ de leurs activités. Ils ont voulu commencer par améliorer la superficie qui était déjà en culture. Mais elle est déjà considérable puisqu'elle couvre 780 acres. Pour le présent, la coopérative vise à uniformiser la production, à faire des économies dans le coût de la production et à s'assurer un marché stable. Pour atteindre ce but, les membres se sont engagés par contrat à ne semer que de la graine fournie par la coopérative, pendant une période de 5 ans, et à ne vendre leurs produits que par l'entremise de la coopérative.

La nouvelle organisation donne déjà les plus belles espérances, mais pour grandir et se développer, elle sollicite l'aide du gouvernement, qui ne lui fera sans doute pas défaut.

L'année qui s'en va

Le vent destructeur du temps enlève une à une les années, les feuilles de l'arbre de la vie, sans que nous puissions en aucune manière entraver son œuvre. Chaque année, il nous faut nous résigner à ce départ certain, toujours prévu et pourtant toujours douloureux pour celui qui réfléchit que jamais feuille morte enlevée par le vent n'est revenue orner la branche sur laquelle elle a crû, que jamais année écoulée ne reviendra. Ainsi s'est envolée, pour ne jamais revenir, l'année 1929, et c'est à peine si elle fait encore entendre à notre oreille le crépitement mélancolique de la feuille morte qui fuit sur les ailes du vent.

Nous devons nous réjouir de la bonne récolte que le bon Dieu nous a donnée en 1929 et surtout de l'intérêt plus vif que nos gouvernants portent à l'agriculture. D'une manière générale, nos hommes publics comprennent que l'agriculture est la base de la société, et que si la base s'affaiblit, tout l'édifice en souffre nécessairement. De fait, non seulement chez nos législateurs, mais partout on voit que les idées agricoles sont en faveur. Une mentalité nouvelle est à se créer, pleine de promesses pour l'avenir.

Toutes nos activités, tous nos efforts durant l'année 1930 devront tendre à une plus grande diffusion de l'instruction et de l'esprit coopératif parmi la classe agricole. Là est le salut.

A tous les coopérateurs de la province, bonne et heureuse année.

LE DA

J'ai retrouvé, ce

je demande la permis

C'est le menu

Wivel, un des-plus

convives). Au versc

et d'une calligraphie

The Danes are heavil

Cela veut dire:

Quoi, c'est moi

1929, et je m'en rapp

nieur, M. Bogaers, c

naissance faite sur

donné une foule de

lois. En Europe, par

sur les wagons de ch

vous liez conversati

Mais parlez-mo

indifférent: "Oui, n

jusque-là n'avais no

la prospérité danoise

Franklin a bien rais

choses de certaines:

J'ai lu quelque

choniqueur anglais,

taxé attelé à une voi

et aussi l'histoire de

cuillère taxée à 10%

22%, s'étendait sur

d'un médecin tenu l

le droit de faire mour

le fossoyeur, le nota

Ces souvenirs n

Quoi, ce peuple

sa prospérité agric

grande richesse con

parti qu'il tire

aboutit à cette phra

M. Bogaers sou

Chez nous, lui d

ments de la vie: les

dans les radios, la c

quoi encore? Les t

Un économiste répu

pas de taxes. C'est

En ce cas, not

Bogaers, car nous s

jurer de façon conv